

Switzerland-Winterthour: Engineering services

OJ S 167/2014 02/09/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

For the attention of: Offre: F4 EP / inspection principale construction 2015

E-mail: beschaffung.winterthur@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=833997

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

For the attention of: F4 EP / inspection principale construction 2015 – ne pas ouvrir – dossier d'offre

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Inspections principales construction 2015.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse, cantons de Zurich et Schwyz.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Réalisation des inspections principales sur les ouvrages d'art dans la zone d'inspection 5 de l'office fédéral des routes (OFROU) et recensement des données d'inspection sur place entre mars 2015 et la fin août 2015.

De concert avec les unités territoriales, les dés huileurs vides doivent être inspectés entre mars 2015 et la fin 2015 (les dates prescrites par l'unité territoriale doivent impérativement être respectées).

Sont considérés comme ouvrages d'art:

ponts (passages inférieurs et supérieurs inclus), galeries, tunnels, passages couverts, ouvrages de soutènement, ouvrages de protection ; murs de protection contre le bruit.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one lot only

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Réalisation d'inspections principales et saisie des données sur place.

2) CPV code(s)

71300000 Engineering services

3) Quantity or scope

291 ouvrages, 2 tunnels

4) Indication about different time frame or duration

Start 12.1.2015. Completion 31.12.2015

5) Additional information about lots

Lot No: 2

1) Short description

Réalisation d'inspections principales et saisie des données sur place.

2) CPV code(s)

71300000 Engineering services

3) Quantity or scope

230 ouvrages, 9 tunnels.

4) Indication about different time frame or duration

Start 12.1.2015. Completion 31.12.2015

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 30 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, et qu'il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % des prestations totales. Les sous-traitants doivent être indiqués dans le dossier de l'offre. Les indications relatives aux sous-traitants sont prises en compte dans l'évaluation.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1: entreprise / référence.

CQ2: aptitude économique / financière.

CQ3: certification ISO 9001.

CQ4: personne clé / référence.

CQ5: preuve de disponibilité.

CQ6: pourcentage des prestations fournies par des sous-traitants.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini), faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

CQ1: référence de l'entreprise relative à la prise en charge et à l'accompagnement d'un projet comparable à la tâche prévue (période, volume d'investissement comparable, travaux exécutés comparables, volume d'honoraires comparable, contact habilité à donner des références [donneur d'ordres de référence]).

CQ2: chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire supérieur à deux fois le chiffre d'affaires annuel du mandat.

Justificatifs que le soumissionnaire doit fournir au pouvoir adjudicateur à sa demande après la soumission de l'offre:

- extrait récent du registre du commerce,
- extrait récent du registre des poursuites (pas moins de trois mois),
- extrait récent de la caisse de compensation AVS / AI / APG / AC,
- attestation récente SUVA / AFC,
- attestation d'assurance valable du soumissionnaire ou de la communauté de planificateurs concernant l'assurance en responsabilité civile de l'entreprise.

CQ3: copie de la certification ISO 9001 requise pour au moins l'entreprise chef de file.

CQ4: référence de la personne clé (inspecteur) relative à la prise en charge et à l'accompagnement d'un projet comparable à la tâche prévue (période, volume d'investissement comparable, travaux exécutés comparables, volume d'honoraires comparable, contact habilité à donner des références [donneur d'ordres de référence]).

CQ 5: confirmation de disponibilité, disponibilité minimale : on attend que soient toujours présents sur place 1 inspecteur et 1 opérateur de saisie des données lors de l'inspection principale.

CQ 6: au maximum 50 % de la prestation peut être réalisée par des sous-traitants.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. CA1: personnes clés: qualification face aux exigences du projet:
2. Connaissances et expériences en construction de ponts et génie civil (inspecteurs)
3. CA2: analyse des tâches et proposition d'approche, concept de gestion de la qualité / analyse des risques, avec la sous-division suivante:
4. Analyse des tâches et proposition d'approche
5. Qualité et exhaustivité de l'analyse du mandat et du projet
6. Programme de travail / organisation / calendrier (durée, répartition, exploitation optimisée en termes de nombre de fermetures / aide pour l'entretien. aussi faible que possible)
7. Affectation du personnel
8. Charges de tiers
9. Outils de travail (plate-forme élévatrice, etc.)
10. Organigrammes du soumissionnaire spécifiques au projet
11. (le nom et la fonction des personnes clés doivent apparaître clairement. La personne assurant la liaison avec le maître d'ouvrage (chef de projet, suppléant) doit également être représentée.)
12. Concept de gestion de la qualité et analyse des risques:
13. Assurance qualité:
14. Modalités de satisfaction du mandat de prestations
15. Planification des contenus et processus
16. Structures et instruments de direction
17. Optimisation par étapes:
18. Formation continue, collaboration, retours d'informations, savoir-faire dans l'entreprise
19. CA3: prix:
20. (Calcul conformément au tableau de prestations prescrit pour la comparabilité des offres)
21. .
22. Évaluation du prix
23. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre deux,
24. l'évaluation est linéaire (arrondi à deux points après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.
25. Notation des autres critères de qualité
26. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
27. 0 = évaluation impossible; aucune information
28. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes
29. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet
30. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
31. 4 = critère rempli de manière satisfaisante; très bonne qualité
32. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
33. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération.
34. Total des points: somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal: 5 x 100 = 500).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080092

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.10.2014

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le contrat prévu.

Négociations: les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées; 2. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués 3. L'ouverture des offres n'est pas publique.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la

présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif moyen horaire ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication «Ne pas ouvrir – dossier d'offre» bien en évidence. Remise en mains propres : En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00 - 12:00 et 13:00 - 17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 29.8.2014, doc. 833997.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 18.09.2014

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.8.2014